

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
(CAEDS)**

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°121 : **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD
DE FINANCEMENT SIGNE LE 26 SEPTEMBRE 2024
ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA),
POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE
PROTECTION DU CAPITAL HUMAIN**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité
par le député **Wiloho COULIBALY**, rapporteur.

Octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 11 octobre de 15 heures 40 minutes à 16 heures 15 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de financement signé le 26 septembre 2024 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du projet de protection du capital humain.

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a été représentée par le député Wiloho COULIBALY aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le vendredi 11 octobre 2024, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), par le député Aly Badra OUEDRAOGO ;
- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par la députée Esther BAMOUNI/KANSONO.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement ;
- débat général.

I-1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Madame Fatoumata BAKO/TRAORE, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Economie et des finances, chargée du Budget. Elle était assistée de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification de l'opération ;
- objectifs et description de l'opération ;
- principaux résultats attendus du Projet ;
- montant et caractéristiques du financement.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions qui ont porté, entre autres, sur :

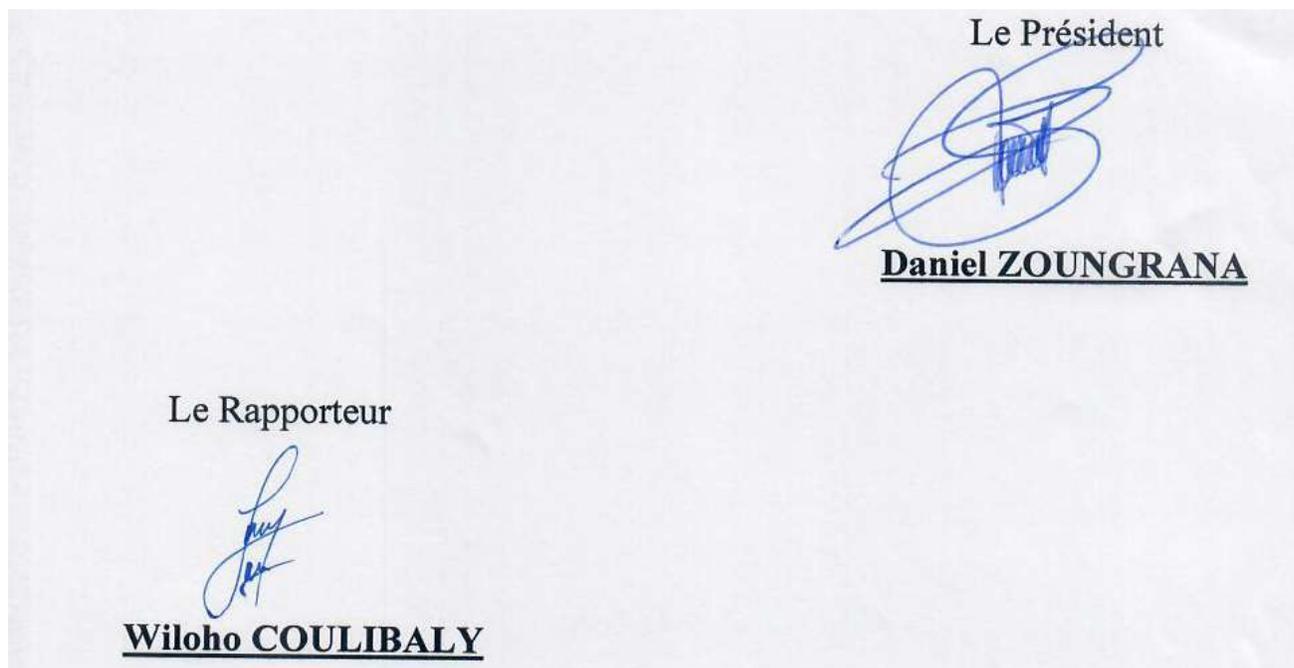
- l'assurance d'une amélioration de la qualité de l'offre de soins de santé et du système éducatif après la mise en œuvre du Projet ;
- la réalisation effective du Projet au regard du temps imparti pour sa mise en œuvre ;
- la différence entre le présent projet et le Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR) ;
- les éclaircissements sur les progrès notables réalisés dans le secteur de la santé dont il est question dans l'exposé des motifs à la page 3 ;
- la stratégie pour la mise en œuvre du présent Projet dans les zones à forts défis sécuritaires ;
- l'existence au plan national d'une structure en charge de l'homologation et de la certification des vaccins ;
- le lien entre la mise en œuvre de cette initiative et le point 3 des objectifs.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu des travaux de la COMFIB fait par le député rapporteur, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité estime que la ratification de l'Accord de financement contribuera à renforcer les systèmes de santé et d'éducation de notre pays, à travers non seulement l'amélioration de la qualité de vie des populations, mais aussi l'instauration d'un environnement favorable à la croissance économique et à la stabilité sociale.

Par conséquent, elle émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 11 octobre 2024



LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	COULIBALY Wiloho	PP	Membre
3.	YELKOUNY Ouendenmanègdè Hermann	PP	Membre
4.	DIALLO Ousmane	PP	Membre
5.	TRAORE Boureima	FVR	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	1 ^{er} Secrétaire	Raison de famille
2.	SAWADOGO Moussa	FVR	2 ^e Secrétaire	Raison de famille
3.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Mission
4.	OUEDRAOGO/ COMPAORE Sabine	OSC	Membre	Mission
5.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Mission
6.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Raison Professionnelle
7.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre	Raison de famille
8.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Raison de famille
9.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre	Raison de famille

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	BAMOGO Jérôme	Administrateur parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction
6.	OUEDRAOGO W. Chantal Gloria Divine	Stagiaire